



Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 novembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE VOUILLE POUR SON PROJET "REHABILITATION DES ECOLES"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171120-c08-11-2017-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE VOUILLE POUR SON PROJET "REHABILITATION DES ECOLES"

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,
Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,
Vu la délibération du 12 juillet 2017 de la Commune de VOUILLE adoptant le plan de financement de l'opération « réhabilitation des écoles ».

La commune de VOUILLE a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 131 994 euros au titre du PACT pour son projet de réhabilitation des écoles. Le coût total des travaux s'élève à 1 193 993,93 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 706 351,93 euros.

Ce projet permettra :

De réhabiliter le groupe scolaire ce qui constitue une priorité puisque c'est le premier poste de consommations énergétiques de la commune.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT, aux enjeux :

D'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements : rénovation énergétique de bâtiments communaux,

D'un territoire en mutation : modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 131 994 euros au titre du PACT à la Commune VOUILLE,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'An deux mille dix-sept le douze juillet à vingt heures trente,
En exercice : 23 le Conseil Municipal de la Commune de Vouillé,
Présents : 19 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 20 sous la présidence de Monsieur Stéphane PIERRON, Maire
Convocation du Conseil Municipal : 6 juillet 2017

PRÉSENTS : Benjamin ANTONIO, Anne BAUDOUIN, Anne BONNEAU, Alain BOURON, Véronique BUARD, Grégory FERJOU, Claude GIRARD, Alain GOURMELEN, Patricia GUÉRIN, Isabelle MALIGNE, Bruno MARSAULT, Jean-Claude MASSIAS, Alain MÉMIN, Stéphane PIERRON, Franck PORTZ, Brigitte RAMBAUD, Florence REYROLLE-PAUVERT, Valérie THIREZ, Laurence VIOLLEAU

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Olivier DOUEZ ayant donné pouvoir à Ludovic BARRIÈRE
Corinne VERRIER-LÉGER ayant donné pouvoir à Franck PORTZ

ABSENTS EXCUSÉS : Ludovic BARRIÈRE, Karine DESSEVRE,

SECRÉTAIRE : Alain MÉMIN

OBJET : FINANCES : Demande de financement à la CAN au titre du PACT 2016 – 2018 (Programme d'Appui aux Communes du Territoire : Réhabilitation des écoles)

CONSIDÉRANT :

- Le dispositif d'aide à la décision du Département des Deux-Sèvres et son règlement 2014 – 2020 applicable au 11 juillet 2016 ;
- Le tableau des dotations attribuées aux collectivités ;
- L'étude pré-diagnostic énergétique 2013 de la CAN ;
- Le programme de la CAN au titre de l'Aide aux "Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte" 2016 ;
- Le financement de l'État au titre de l'Appel à Projets 2016 sur les territoires ;
- Le programme de la CAN au titre de l'Appui aux Communes du Territoire (PACT) 2016 – 2018 ;
- Le programme municipal 2014 – 2020 au titre de "l'Environnement et du Développement Durable" ;
- Le programme estimatif de travaux 2017 du maître d'œuvre ;

Il convient de présenter un dossier de financement à hauteur de 131 994 € pour la réalisation de cette opération, de la façon suivante :

Charges **1 193 993,93 € HT**
Maîtrise d'œuvre + OPC 110 062,92 € HT
Missions (SPS / Contrôle / Désamiantage) 33 026,47 € HT
Travaux 1 050 904,54 € HT

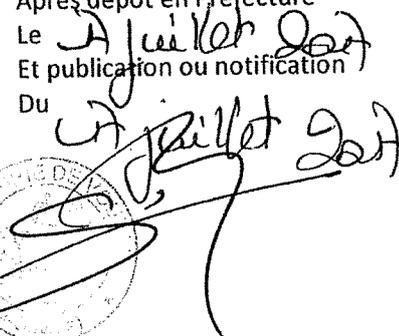
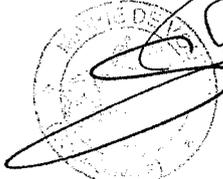
Produits **1 193 993,93 € HT**
Département des Deux-Sèvres (CAP79) 105 648,00 € HT
CAN / État TEPCV 240 000,00 € HT
CAN / PACT 131 994,00 € HT
CEEE (Certificat d'Économie d'Énergie) 10 000,00 € HT
Commune 706 351,93 € HT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171120-c08-11-2017-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

Après délibération, le Conseil Municipal **APPROUVE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents utiles.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 13 juillet 2017
Et publication ou notification
Du 13 juillet 2017



Pour extrait conforme
Fait à Couilly le 13 juillet 2017
Le Maire,
Stéphane PIERRON

